



Pourquoi le 15 mars?

Le 15 mars 2022 ! Est la date de la journée internationale du travail social qui a pour objectif de mettre en évidence l'utilité du travail des « professionnels de l'action sociale ». Le thème de cette année étant « co-construire un nouveau monde éco-social ». Ne laissons personne de côté !!!

Le 15 mars ! C'est aussi la date anniversaire de notre actuelle CC66. Nous nous sommes battus pour la construire. Le syndicat employeur NEXEM / FEHAP veut la remplacer par un projet de convention collective unique étendue (CCUE). Nous disons non à cette CCUE au rabais !!

Le 15 mars ! 1 mois avant, à la conférence des métiers, M CASTEX et M VERAN persistent à diviser les salarié.es en n'attribuant pas les 183 euros du SEGUR de la santé à toutes et à tous ! Ils insistent dans l'EXCLUSION de nos collègues : agents administratifs, agents techniques, personnels de nuit!

ORGANISONS DES PIQUETS ET DÉBRAYAGES LE 15 MARS!

Secteurs social et médico-social

Nous revendiquons!

POUR NOS SALAIRES

- L'obtention des 183€ pour toutes et tous et des augmentations de salaires de 300€.
- Le versement immédiat de la prime pouvoir d'achat (PPA) au vu de l'augmentation du coût de la vie.

POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- La réintégration des salarié.es suspendus et la fin du PASS Vaccinal.
- De meilleures conditions de travail avec des embauches et les remplacements du personnel absent quel qu'en soit le motif (arrêt maladie, formation, suspension...), pour améliorer la prise en charge du public.
- La reconnaissance de nos référentiels métiers .
- Le maintien de tous les acquis de la CC66 et surtout son amélioration.

POUR LE CLIMAT SOCIAL ET LES CONDITIONS D'ACCUEIL

- A la place des discours des mesures adéquates face à la détérioration du climat social et des conditions d'accueil dans nos secteurs.

